**Le registre des armes à feu**

**Critiques :**

* Il ne peut atteindre l'un de ses buts : suivre la circulation des armes à feu illégales.
* Il se bute à la résistance des propriétaires d'armes à feu, car ils doivent déjà enregistrer leurs armes à feu à autorisation restreinte (revolvers, et toute nouvelle arme achetée).
* Il faut enregistrer toutes les armes en circulation au Canada, une tâche énorme.
* Tout propriétaire qui omet d'enregistrer son arme est passible de dix ans de prison et de trois ans s'il oublie d'informer le contrôleur des armes à feu de ses changements d'adresses
* Estimé au coût de 2 millions CAD au départ, il totalise environ un milliard $CAN en 2006, soit 500 fois le montant initial. Par ailleurs, ce montant ne cesse d'augmenter. Pour ces deux raisons, il fait scandale au Canada.
* Le coût d'exploitation annuel du programme canadien des armes à feu a été de 68,5 millions de dollars uniquement pour l'année 2009 selon un rapport de la GRC. Les coûts spécifiquement reliés à l'enregistrement seraient de 4 millions par année.
* Depuis 2003 moins de 2 % des homicides en sol canadien ont été commis avec des armes d'épaule enregistrées (sur plus de 7 millions d'armes longues enregistrées, incluant les armes longues semi-automatiques).

Source : [Wikipédia](http://fr.wikipedia.org/wiki/Registre_canadien_des_armes_%C3%A0_feu)